

# INSCRIPTION SAISON 2025-2026



PATINAGE LAVAL



## SPORT ÉTUDES

POUR INSCRIPTION :

En ligne au [www.patinagelaval.com](http://www.patinagelaval.com) sur Splex

Aucune inscription par téléphone acceptée.



Skate Canada  
Patinage Canada

**PATINAGE LAVAL**  
**(Club de Patinage Artistique Laval)**  
4355 Autoroute Jean-Noel-Lavoie (A-440), Laval, QC, H7P 4W6  
Site Internet : [www.patinagelaval.com](http://www.patinagelaval.com)  
Courriel : joanne@patinagelaval.com



Skate Canada  
Patinage Canada

## Inscription Sport-Études Patinage Laval 2025-2026

**Inscription en ligne seulement via la plateforme Splex**

**Date Limite d'inscription : 23 août 2025**

Critères d'admission :

1. L'athlète doit être identifié soit Apprenti, Espoir, Relève, Élite ou Excellence par Patinage Québec ou en voie de le devenir dans la saison courante.
2. L'athlète doit avoir les tests requis pour sa participation aux Championnats de section de la saison en cours.
3. L'athlète s'engage à respecter les conditions, règlements et exigences techniques du programme établi dont le but ultime est l'amélioration de la performance et la recherche de l'excellence.
4. L'athlète accepte de s'entraîner sérieusement de façon continue, à raison de 15 heures/semaine avec un niveau d'effort acceptable.
5. L'athlète accepte l'obligation de participer à la Finale Régionale des Jeux du Québec, aux Championnats de sous-section (Pré-Novice et Novice) ou à la Compétition Souvenir Georges-Ethier et aux Championnats de section et à la Compétition Invitation Laval.
6. L'athlète accepte l'obligation de participer à un minimum de 5 semaines d'entraînement d'une école d'été précédent l'année scolaire.
7. L'athlète s'engage à respecter le code de vie en vigueur.
8. L'athlète doit obligatoirement participer aux hors glace. Sauf exception convenue entre l'entraîneur du hors glace et l'entraîneur de l'athlète et en informer l'entraîneur responsable du programme.
9. L'ancienneté au programme Sport-Études sera considéré seulement si l'athlète correspond aux critères.

Sous réserve des places disponibles un patineur STAR pourra être accepté dans le programme si celui-ci a le pointage minimum requis.

Nom de l'athlète	
Prénom de l'athlète	
# Patinage Canada	Club hôte

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone 1	
Téléphone 2	
Numéro à contacter en cas d'urgence	
Lien avec l'athlète	
Adresse courriel :	

Entraîneur 1 : \_\_\_\_\_

Entraîneur 2 : \_\_\_\_\_

### Scolarité en 2024-2025

Niveau : Primaire  Secondaire  CEGEP/Université

École fréquentée en 2025-2026 :

---

École fréquentée en 2024-2025:

---

Le transport sera assumé par : Parents  École  Athlète

Athlète identifié par Patinage Québec : oui  non

Niveau : Excellence  Élite/Relève  Espoir  Apprenti

Dernier test de style libre réussi de l'athlète : \_\_\_\_\_

Catégorie dans laquelle l'athlète était inscrit en 2024-2025 :

---

Catégorie pour la saison 2025-2026 : \_\_\_\_\_

### **\*\*\* IMPORTANT \*\*\***

Un maximum de 15 patineurs seront acceptés dans le programme Sport Études.  
Dans la mesure où les places sont limitées, il pourrait y avoir une sélection

La présence à temps plein au programme Sport-Études doit être respectée (sur glace et hors glace). Si nous constatons un taux élevé d'absentéisme sans raison valable, le statut de l'athlète sera réévalué. En cas de blessure, l'entraîneur(s) et l'entraîneur responsable doivent être informés dans les plus brefs délais afin d'évaluer la situation.

Nous vous rappelons également que le programme Sport-Études est un prolongement de l'école. Ainsi, les mêmes règles qu'à l'école s'appliquent dont celles sur la violence et l'intimidation. Le non-respect de celles-ci pourrait entraîner des conséquences pouvant aller jusqu'à la suspension.

### **Dates importantes :**

- Début sur glace: lundi 25 août 2025
- Début hors glace : lundi 7 septembre 2025
- Fin sur glace : vendredi 19 juin 2026
- Fin hors glace : vendredi 5 juin 2026

## Inscription Sport-Études Patinage Laval 2024-2025

### Horaire

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
GLACE 12h00 à 16h20	GLACE 12h00 à 16h20	GLACE 12h00 à 16h20	GLACE 12h00 à 16h20	GLACE 12h00 à 16h20
Zamboni 13h15,14h15 et 15h50	Zamboni 13h15,14h15 et 15h50	Zamboni 13h15,14h15 et 15h50	Zamboni 13h15,14h15 et 15h50	Zamboni 13h15,14h15 et 15h50
Hors glace conditionnement 16h30 à 17h30	Hors glace Stretch et sauts 16h10 à 17h20	Hors glace Danse 16h30 à 17h30	Hors glace conditionnement 16h30 à 17h30	

### Frais d'inscription

**Frais d'inscription** : 3 775,00\$ :

- Ajoutez les frais de 25\$ pour les non-résidents de Laval;

**Le premier paiement inclus les frais de base de 125\$ incluant les frais d'adhésion à Patinage Canada;**

**Les paiements peuvent être échelonnés selon le calendrier suivant :**

1	23 août 2025	490\$	515\$ si non résident
2	27 septembre 2025	365\$	
3	25 octobre 2025	365\$	
4	29 novembre 2025	365\$	
5	27 décembre 2025	365\$	
6	31 janvier 2026	365\$	
7	28 février 2026	365\$	
8	28 mars 2026	365\$	
9	25 avril 2026	365\$	
10	30 mai 2026	365\$	

Des frais d'engagement et de dossier de 125\$ seront retenus lors d'une annulation d'inscription.

Intérêts sur paiements en retard : 2,5% / mois.

**Patinage Laval se réserve le droit de refuser l'accès au plateau d'entraînement pour non- paiement ou pour non-respect des règles.**

### Modalités de remboursements :

La politique de remboursement en vigueur sera la même que pour tous les programmes de Patinage Laval. Celle-ci se base sur la Loi de protection du consommateur Vous pouvez la consulter sur le site web [www.patinagelaval.com](http://www.patinagelaval.com)

### Notes importantes :

1. Des activités de levées de fonds auront lieu au courant de l'année. Tous les jeunes de tous les groupes sont invités à y participer. Plus de détails suivront.
2. Il n'y aura pas de hors glaces prévus du 12 décembre 2025 au 3 janvier 2026 inclusivement. Reprise le 5 janvier 2026. **Plusieurs autres annulations de hors glaces sont à prévoir telles qu'à certaines journées fériées, semaine de relâche et durant la semaine de la revue sur glace, la planification budgétaire en tient compte.**
3. Pour la période des fêtes la Place Bell sera fermée les 24 et 25 décembre 2025 ainsi que les 31 décembre 2025 et 1<sup>er</sup> janvier 2026.
4. À partir du mois de la fin avril, les heures de glaces seront sur la glace LNH. D'autres changements sont à prévoir à l'horaire selon la disponibilité des glaces.
5. Il y aura un code de vie préalablement discuté et choisi par les entraîneurs du sport-études. Ce code de vie devra être signé et respecté par les entraîneurs, les intervenants, les athlètes et les parents.
6. Une fiche santé, obligatoire, est à remplir sur Splex lors de l'inscription.
7. **Il y a une formation obligatoire à suivre 'Respect et Sport** pour tous les parents ou athlètes majeurs qui font partie des équipes du programme de développement, des programmes d'études de Patinage Québec (temps plein et temps partiel) et l'équipe du Québec. Cette dernière est d'une durée d'environ une heure. La formation doit être complétée avant le début du sport-études, soit le 26 août. La preuve doit être acheminée à [info@patinagelaval.com](mailto:info@patinagelaval.com).

Lien pour la formation:

[Respect in Sport for Parents - Getting Started \(respectgroupinc.com\)](https://www.respectgroupinc.com)

### **Toutes les communications importantes (changement d'horaire ou autres) se feront via la page Facebook du groupe ou via courriel de la plateforme Splex.**

Par la présente, je dégage de toutes responsabilités Patinage Laval, ses mandataires, agents et employés pour tout accident de quelque nature que ce soit ou toutes pertes que pourrait subir mon enfant. Je m'engage à respecter tous les règlements du club, du sport-études ainsi que les règlements de Patinage Québec au niveau du programme Apprenti-Athlète et Sport-Études. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'admission et modalités de paiement et je m'engage à les respecter.

\_\_\_\_\_  
Nom du parent ou tuteur légal en lettre moulées

\_\_\_\_\_  
Signature du parent ou tuteur légal

Date: \_\_\_\_\_